

# BULLETIN D'ADHESION F.P.A.S.V.V.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

TEL .....

E MAIL .....

L'ADHESION de base est fixée à 30 €.

DONS .....

Signature et date.

Bulletin à retourner accompagné de votre  
règlement à l'adresse de la trésorière :

**Trésorière :**  
Nadège GALLOTTE  
74, rue du Mont Gedry  
70200 Arpenans

**Vice-Trésorier :**  
Jean CELANT  
106, rue du Mont Gedry  
70200 Arpenans

**Secrétaires :**  
Lydia BOLMONT  
La Ramouse  
70220 Fougerolles

**Informatricienne - Juriste**  
Laura DUPAS  
20, Rue Emile GAUTHIER  
70000 VESOU  
laura.dupas@live.fr

**Avocat référent :**  
Maître Franck GARDIEN  
du Barreau d'AVIGNON,  
Membre collaborateur  
de la FPASVV  
Mail: franck.gardien@netjuris.fr

Liste des avocats à réclamer si nécessaire ou consulter le site internet.

## Les Avancées obtenues pour les victimes

• Dès 1998, la FPASVV a demandé et obtenu la création des **centres fermés non carcéraux pour mineurs multirécidivistes**, en prévention de la délinquance.

• Le 30 avril 2002, Audition du Docteur Bourgat au **Sénat sur la délinquance juvénile**.

• Le 9 janvier 2003, Mise en place d'un véritable **statut** pour les victimes, à l'initiative du Ministre de l'Intérieur Nicolas SARKOZY et le Ministre de la Justice Dominique PERBEN.

• Le 17 janvier 2004, La FPASVV a été auditionnée par le député Christian ESTROSI à l'Assemblée Nationale sur la loi qui sera votée sur les **peines plancher** (peines graduées en matière délictuelle, échelonnées en fonction du nombre de récidives).

• Le 1 Mars 2005, Rapport HERMANGE "**Sécurité des Mineurs**". Remis au Premier Ministre Jean-Pierre RAFFARIN et Dominique De VILLEPIN. Participation de la FPASVV.

• Le 8 juillet 2005, la **création du FIJAIS** (FICHER JUDICIAIRE NATIONAL AUTOMATISE DES AUTEURS D'INFRACTIONS SEXUELLES). Ce fichier mis en place dans le service du casier judiciaire à NANTES va permettre de réduire le temps d'investigation. En présence du Ministre de la justice, il va donc améliorer la sécurité des français. L'APEV et la FPASVV étaient invitées par le Garde des Sceaux Pascal CLEMENT, elles représentaient toutes les associations pour la présentation du FIJAIS.

• Le 12 décembre 2005: En collaboration, La FPASVV aux côtés de L'APACS, ont fait aboutir la nécessité du **port du bracelet électronique**. **Adhésion à la création d'un collectif de femmes violées.**

• Le 28 Février 2006: La signature de la convention sur "**ALERTE ENLEVEMENT**", sous la présidence du Ministre de la justice Pascal CLEMENT et les associations ayant travaillé sur ce plan.

• Loi Mars 2007: **Collégialité de l'instruction** dans les affaires difficiles.

• Loi du 11 août 2007: **Lutte contre la récidive** (peines plancher).

• Le 2 Janvier 2008: Mise en place du JUDEVI par Mme la Garde des Sceaux Rachida DATI (JUDEVI = Juges délégués auprès **des victimes dans tous les TGI** (Tribunal de Grande Instance).

• Le 25/02/2008: Loi sur la **rétenion de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental**.

• Loi du 11 juillet 2008: Créant de **nouveaux droits pour les victimes et améliorant l'exécution des peines**.

• Le 8 juin 2009: **La FPASVV est partie civile** dans un procès d'assises à NÎMES auprès de jeunes victimes contre un pédophile multirécidiviste. Elle sera représentée par Maître Franck GARDIEN.

Le 15 Juin 2009: 8<sup>ème</sup> réunion des associations de victimes avec la Ministre de l'Intérieur Mme Michèle ALLIOT MARIE.  
Le Thème: "**LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALE**".

Les 25 et 26 Juin 2009: Les assises de l'**INAVEM** à MONTPELLIER.  
De **LA VICTIME OUBLIEE, A LA VICTIME SACRALISEE**.  
Participation de la FPASVV avec Maître Franck GARDIEN.

• Mars 2010: **Participation d'un projet expérimental**, organisé par l'**INAVEM** avec des partenaires de la Justice. Tables rondes: Victimes, détenus condamnés. (Centrale de Poissy).

Fédération, Prévention, Aide, Soutien,  
Aux Victimes de toutes formes de  
Violences et de l'enfance assassinée.



La F. P. A. S. V. V. a été créée le 1er décembre 1998, grâce à la volonté de plusieurs familles de victimes de jeunes multirécidivistes et de dysfonctionnements de la justice. Sans appartenance politique ou religieuse, nous nous voulons au service de toutes les victimes de la violence.

**PRESIDENT d'HONNEUR DOCTEUR Michel BOURGAT**

.....  
**PRESIDENTE**

**Geneviève CELANT-AUDUBERTEAU**

106 rue du Mont-Gedry

70200 ARPENANS

Fax : 03 84 63 91 17 - Port: 06 71 68 15 18

e-mail : genevie.celant@wanadoo.fr

**RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES MINISTRES ET LES MEDIAS**

**Contact: GENEVIEVE CELANT**

**Vice- PRESIDENT**

**Docteur Francis ELSAYED**

11, rue Bernard PALISSY

70000 VESOU

**Site Internet :** <http://www.fpasvv.com>

**Création Communication Visuelle :** Patricia MOUGENOT

Consultation des Antennes Régionales sur le site internet.

Fédération à but non lucratif régie par la loi 1901  
N° W133011542 / Préfecture de la Haute-Saône (70 000 Vesoul)  
Réclamer un reçu pour les déductions d'impôts.

## NOS ACTIONS

• **Relation avec des membres du Gouvernement:** Aider les victimes dans la procédure pour aboutir à un procès digne, lorsqu'il y a carence physique, mentale, de l'auteur d'un fait criminel suite à un suicide, décès ou fuite à l'étranger.

• **Nous travaillons en parfaite collaboration avec le corps judiciaire** pour prévaloir le droit des victimes au niveau des tribunaux. Notre fédération est solidaire de ceux qui veulent dénoncer les dysfonctionnements de la justice et les fautes commises par certains magistrats. Exemple: l'affaire d'OUTREAU.

• **Nous soutenons fermement le principe de loyauté** envers les victimes avec le corps juridique.

- **Nous poursuivons nos relations** avec l'ensemble des magistrats sur tous les territoires et hors territoires.  
Ex: Allemagne, Angleterre, Belgique, Canada, Egypte, Grèce, Mauritanie, Outre-Mer ( Réunion).

- **Nous défendons avec détermination** l'exécution des peines prononcées par la justice pour sécuriser les victimes.

- **Nous sommes favorables** sur le principe de la réinsertion, notamment pour les jeunes qui s'intègrent dans la société après une évaluation psychologique obligatoire.

. Des congrès réguliers sont organisés avec nos membres, adhérents le Professeur Bernard RICBOURG, Chirurgien "MAXILLO FACIALE". Le docteur Larissa KOSAKEVITCH-RICBOURG, Expert-Psychiatre-Victimologue.

. Participation de la FPASVV aux colloques de l'APACS: "SOIGNER LES VICTIMES DE VIOL"  
De l'INSTITUT POUR LA JUSTICE: "LA PEINE ET SON APPLICATION: UNE JUSTICE AUX DEUX VISAGES?"  
Associations VIES: LA JUSTICE FACE AUX TUEURS EN SERIE: Enseignement à tirer du procès FOURNIRET.

• **La prévention de la délinquance:** Des groupes de travail sont mis en place dans le but de collaborer sur le plan national avec : Les Ministères de la Justice, les Services de la Pénitentiaire, de l'Intérieur, sa délégation aux victimes, l'éducation nationale, la Santé, les Sports, la Famille, les écoles de la Formation de la Gendarmerie, Police et les Parlementaires.

. Le 10 Décembre 2008: la FPASVV travaille en coordination avec le chargé de mission du pôle politique santé au cabinet de la Ministre Roselyne BACHELOT-NARQUIN à la demande express de Mr Daniel SPAGNOU, Député, Maire de SISTERON, sur le **projet de loi concernant la dangerosité du criminel qui relève de la psychiatrie.**  
(Rapport du docteur Francis ELSAYED).

## OBJECTIFS D'AVENIR DE LA FPASVV

• Il faut revoir les modalités de la remise de peine en pénal pour l'auteur du crime et remettre en cause les décisions systématiques de non-lieu.

• Nous demandons la fiabilité de recensement des fichiers nationaux des criminels. Les solutions pour y parvenir pour améliorer les résultats.

• **Nous défendons l'idée** d'appliquer la perpétuité lorsque cette peine est prononcée par les jurés d'une cour d'assises.

• **Nous apportons notre soutien** sur le plan administratif pour mieux indemniser les victimes. (Se porter partie-civile à la demande des victimes, si la victime est décédée, ses ayants droits; les victimes par ricochet.)

• **Comprendre le rôle de chacun dans le fonctionnement des indemnisations** "PARQUET, CIVI et le rôle du FONDS DE GARANTIE".

• **Obtenir les mêmes droits que ceux de la défense**, dans le procès pénal ou en cour d'appel. Pouvoir récuser au moins 6 jurés et faire appel si la condamnation, ne correspond pas au réquisitoire de l'avocat général, qui peut apparaître comme un désaveu. Raison de l'inégalité de la justice envers le justiciable.

• **Envisager une réforme du délai de prescription** en matière criminelle afin de rendre imprescriptibles les crimes de sang, notamment ceux dont les enfants sont victimes.

• **Nous souhaitons** que les associations qui défendent les victimes soient représentées par un membre (Président ou Vice-Président) lors d'une demande de libération conditionnelle aux côtés de l'avocat des parties civiles.

Nous collaborons en parfaite coordination avec les associations suivantes:

- INAVEM Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation.
- S.O.S Attentats - VIES SACREES - Associations VIES.
- APEV Aide aux Parents d'Enfants Victimes.
- APACS Association pour la Protection contre les Agressions et les Crimes Sexuels.
- AFVICB Association des amis et familles des victimes de l'incendie criminel de BELFORT.
- AFMI Association Française des Magistrats Instructeurs.
- FAB Former un Avenir sans Brutalité.
- AIR Handicap - BESANÇON.
- FRAMMSE Formation, Recherche, Action à MONTPELLIER Méditerranée en Santé et Environnement.
- INSTITUT POUR LA JUSTICE.

## F.P.A.S.V.V.



Ville de  
VESOUL

### Fondateur :

Docteur Michel BOURGAT  
Père de NICOLAS, 15 ans, assassiné  
à MARSEILLE en 1996.

### Présidente et Co-fondatrice :

Geneviève CELANT  
Tante d'EMMANUELLE, 15 ans, violée et assassinée  
à GARONS en 1996.

### Vice-Président :

Docteur Francis ELSAYED  
Médecine Physique, Rééducation et Réadaptation  
Fonctionnelles et Médecin du Sport.

### Conseiller en victimologie :

Docteur Gérard ROUDIL  
Son épouse a été assassinée avec actes de barbarie  
à Perpignan en 1991.

### Avec le soutien de :

. **Alain JOYANDET** - Secrétaire d'état de la Coopération et la Francophonie, Député, Maire de VESOUL.

. **Martine MONTEIL** - Secrétaire Générale de la Zone Défense de PARIS (Auteur de FLIC tout simplement).

. **Le Général David GALTIER** - Directeur de la Police Judiciaire à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

. **Robert TAUSSAT** - Ecrivain-Historien - Hôtel des Invalides: Vice-Président de l'ANMONM (Organe Officiel de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du mérite).

. **Enrico MACIAS** - Artiste-Chanteur- Comédien.

. **Mireille MATHIEU** - Chanteuse.

. **Fabienne THIBEAULT** - Auteur-Compositeur-Interprète-Chanteuse-Comédienne, Franco-Canadienne.

### Témoignage de Soutien :

*Le travail de Geneviève CELANT à la Présidence de la FPASVV est admirable et démontre que l'on peut oeuvrer pour le respect des droits des victimes de violence sans esprit de revanche et de façon humaniste.*